

TECHNICIEN LOGISTIQUE D'ENTREPOSAGE



OBJECTIFS

- Coordonner et réguler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt : opérations de réception/expédition, implantation, gestion des stocks physiques et informatiques
- Planifier les activités de l'équipe d'opérateurs en entrepôt : planning d'activité, suivi des ratios de production
- Encadrer une équipe
- Mettre en œuvre et faire respecter les règles de qualité et de sécurité dans l'entrepôt

PUBLIC

Techniciens logistique, coordinateurs d'équipes, chefs de quai

PRÉ-REQUIS

- Niveau V
- Maîtrise du Pack Office
- Notions d'anglais

PROGRAMME

Module Intégration - 14 heures

- Représentation du métier
- Fonctionnement et rôle de l'entreprise dans son environnement économique

Module Réception / Expédition des produits - 105 heures

- Activités de réception, d'expédition, de chargement, de déchargement
- Règles de base relatives aux transports de marchandises
- Les documents de transport nationaux et internationaux, y compris en anglais, et les données relatives aux opérations dans le système d'information
- La gestion des non-conformités, contractuelles et autres, dans les opérations de réception et d'expédition
- Caractéristiques des différents produits, pictogrammes et étiquettes de sécurité associés (ADR 1.3 et code du travail)
- Les données relatives au planning des réceptions et expéditions dans les systèmes d'information de type « WMS »
- L'animation de l'équipe d'opérateurs dans un contexte marqué par les



DURÉE

60 jours



VALIDATION

- Attestation de formation
- Titre professionnel « Technicien en Logistique d'Entrepôt »

Retrouvez le code CPF de cette formation sous ce lien (en bas de page, sous le programme, rubrique "Eligibilité ...")

- Salariés : les codes CPF sont uniques et nationaux pour chaque branche professionnelle

- Demandeurs d'emploi : les codes CPF sont propres à la région Picardie



COÛTS

5 880 € HT

aléas

Module Gestion des emplacements / stocks dans l'entrepôt - 105 heures

- Affectation des moyens aux mouvements des produits selon les règles d'entreposage et les différentes contraintes (douanes, températures dirigées...)
- Les différentes structures de stockage
- Les règles relatives à la conduite des chariots de la recommandation R389 et R386 PEMP
- Organisation des inventaires et des contrôles spécifiques, identification et traitement des écarts
- Méthodes de diagnostic et de résolution de problèmes
- Comment rendre compte des problèmes rencontrés, et proposer des solutions d'amélioration
- Les ratios de production liés aux opérations de stockage, de déstockage et de manutention

Module Organisation de l'activité et gestion du matériel - 105 heures

- Les règles de base de la réglementation du travail, des règles de sécurité, d'hygiène, de sûreté et de protection de la santé au travail
- Organisation du programme d'activité de l'équipe dans le respect des procédures de travail et en fonction du niveau de service souhaité par les clients
- Mise en œuvre et respect des procédures de travail, les règles de qualité et de sécurité
- Gestion de l'entretien de la zone de stockage, du parc de matériel et des outils de travail
- Rédaction d'un rapport d'activité et des modes opératoires à l'aide d'un outil bureautique
- Mise en place d'un tableau de bord et analyse de l'évolution et des écarts

Module Encadrement d'une équipe - 56 heures

- Les éléments des règlements internes des sites
- Les principaux standards de production
- Techniques de management, de conduite d'entretien, de gestion de conflit et de communication verbale et non verbale
- La conduite de réunions de travail
- Les bases de la gestion du personnel

Module Préparation à l'examen - 28 heures

- Mises en situations professionnelles
- Élaboration du DP (dossier professionnel)
- Entretien technique
- Synthèse de la formation et communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés
- Passage du Titre Professionnel T.L.E – 7 heures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation
- 20 jours minimum de pratique d'atelier
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leur domaine de compétences